

1 Un parcours d'exception

Quarante mille¹ malades mentaux sont morts dans les hôpitaux psychiatriques (HP) pendant la Seconde Guerre mondiale. Au lendemain de celle-ci, un petit groupe de *médecins des hôpitaux psychiatriques* – on ne disait pas encore « psychiatres » – exprime sa forte volonté de transformer cette psychiatrie jugée inadaptée et indigne, pour les malades comme pour leurs soignants. L'état des services et les moyens dont ils disposent sont déplorables.

Ces médecins étaient déjà chefs de services psychiatriques dans l'entre-deux-guerres. Praticiens et militants très actifs et inspirés, ils se sont réunis au sein du jeune syndicat des médecins des hôpitaux psychiatriques (SMHP) créé en 1945. Certains de leurs noms sont sans doute déjà oubliés des psychiatres d'aujourd'hui : Paul Balvet, Paul Bernard, Lucien Bonnafé, Georges Daumézon, Henri Duchêne, Henri Ey, Pierre Fouquet, Louis Le Guillant, Hubert Mignot, François Tosquelles, Paul Sivadon, et d'autres encore.

Plus jeune que tous ces maîtres, né à Rouen en 1923, devenant interne en psychiatrie en 1950, Philippe Paumelle prend une part qui va devenir très rapidement déterminante dans leur combat pour fonder *une psychiatrie nouvelle*. Ainsi, Georges Daumézon écrit : « [...] *c'est son action au cours de ces trente dernières années qui a été un facteur déterminant de l'évolution de la psychiatrie publique en France. On peut dire qu'il a été pendant dix ans l'honneur de la psychiatrie française* ». C'est par ces mots qu'il rendait hommage à Ph. Paumelle au lendemain de sa disparition prématurée, en 1974². Vingt-cinq ans plus tard, en 1999, Jean-Luc Chevalier rééditant sa thèse de médecine, parle de « son œuvre immense ». Il est en effet difficile de ne pas être

1. Nous gardons ce chiffre avancé par G. Daumézon et L. Bonnafé en 1946, qui a été maintes fois reproduit dans les commentaires à/sur cette époque. I. von Buelzingslöwen l'a récemment précisé : 45 000 (2007).

2. Les témoignages de Georges Daumézon sont essentiels parce qu'il fut, en tant que chef de service et premier secrétaire général du SMHP, un acteur de premier plan dans le combat que nous évoquons. Né en 1912, il est nommé chef de service en 1937, puis directeur d'hôpital. Brillant orateur, également juriste, G. Daumézon est omniprésent dans les débats au ministère de la Santé, omniprésent dans les colonnes de la revue *L'information Psychiatrique*, l'organe d'expression du syndicat. Très actif sur le terrain également, nous le retrouverons souvent dans cet ouvrage.

admiratif quand on examine le parcours et l'œuvre, uniques, d'un « fondateur-né », comme le nomme encore son ami Jean-Marie Domenach, alors rédacteur en chef de la revue *Esprit* (1974).

Ph. Paumelle devient en effet, alors qu'il n'est encore qu'un jeune interne des hôpitaux psychiatriques, l'un des acteurs majeurs de ce que l'on appellera plus tard en France « la révolution psychiatrique » de l'après Seconde Guerre mondiale, formule qui désigne le mouvement de transformation profonde, sur une vingtaine d'années, de l'organisation de la psychiatrie publique. Cette « révolution » fait basculer l'organisation des soins de « l'asile d'aliénés », instrument pratiquement unique des soins psychiatriques, généralement administrés sous la contrainte d'un internement, à « la psychiatrie de secteur », nommée ainsi officiellement en France à partir d'une circulaire du 15 mars 1960. Nous reviendrons longuement sur les différences fondamentales entre ces deux formes d'organisation des soins. Elles s'accompagnent d'une volonté de transformation profonde du métier de psychiatre et du regard porté sur les malades psychiatriques et sur la relation avec eux.

Cette « révolution » prolonge les modifications amorcées au tournant du xx^e siècle, et les premiers textes de Ph. Paumelle montrent que sa démarche novatrice s'appuie très fortement sur des idées encore antérieures, des initiatives de précurseurs des années 1880-1890 (Paumelle, 1952a).

Les transformations de l'après-guerre ont cependant été suffisamment radicales – et en particulier grâce à l'apport de Ph. Paumelle – pour être remarquées bien au-delà de l'hexagone : il se passait quelque chose dans notre pays.

Éclat et oubli

Ph. Paumelle se fera connaître en psychiatrie avant même la fin de son internat, puis, devenu psychiatre (1953), par la fondation en février 1958 d'une association loi de 1901 : l'Association de santé mentale et de lutte contre l'alcoolisme dans le 13^e arrondissement de Paris (ASM). Il veut donner à cette association la dimension d'une « expérience-pilote », ce qui est bientôt reconnu par les pouvoirs publics. Très rapidement connue du monde psychiatrique sous le nom « le Treizième », l'ASM va jouer un rôle déterminant dans l'élaboration de la psychiatrie de secteur. Elle suscitera un vif intérêt plus encore à l'étranger qu'en France, et dès les années 1960, le *Treizième* est un laboratoire visité par des centaines de collègues et stagiaires venant du monde entier (voir Chapitre 8).

Le parcours et l'œuvre de Ph. Paumelle ne peuvent s'envisager sans un ensemble de qualités personnelles qui parcourent les récits dont se compose cet ouvrage. De nombreux témoignages soulignent sa créativité apparemment inépuisable, le rapport indissociable chez lui entre vision, pensée et action, son intelligence politique et stratégique.

Ces qualités s'allient à une exceptionnelle capacité à créer et favoriser des liens, à un respect chaleureux de chacun, à sa fiabilité. Ainsi, son patron G. Daumézon et son camarade d'internat Philippe Kœchlin écrivent-ils « *ce qui caractérise l'action de Paumelle, c'est d'abord un souci d'information... Pour mettre en place le Treizième, il use de son extraordinaire talent relationnel et de son goût de la rencontre. Mais alors que tant d'autres sont seulement des gens de commissions, il sait préparer ses rencontres par une solide information préalable, par un plan et une perspective à long terme* » (1976). Ces qualités seront à l'œuvre dans toutes ses entreprises et elles le porteront à de hautes responsabilités.

Son œuvre parle de sa passion du débat d'idées, de son courage et de son plaisir d'expérimentateur, de sa clairvoyance étonnante quant à ce qui était ou deviendrait essentiel dans les idées de ses aînés et de ses pairs, et de son profond amour de la médecine et du métier de médecin. Il faut aussi parler de sa confiance dans le travail avec les autres, beaucoup de soignants qui l'ont connu en témoignent...

Enfin, Ph. Paumelle était un bâtisseur, il construisait. Déterminé, « *jamais il n'a séparé la contestation de l'action, et une fois l'action commencée, il allait jusqu'au bout* » (Jean-Marie Domenach, 1974) et pragmatique « *quand il voyait que quelque chose n'allait pas, il fallait trouver une solution. Si ça ne réussissait pas, il en trouvait une autre* » (Simone Paumelle³). Toutes les entreprises de Ph. Paumelle que nous évoquerons confirment ces affirmations.

Il ne fallait peut-être pas moins que tout cela pour devenir l'ambassadeur écouté de la psychiatrie qu'il nommait « communautaire », celle qu'il mit en œuvre avec le Treizième. G. Daumézon parle de « *l'éclat du Treizième* » : « *Quand on parlait du secteur à l'étranger, le Treizième était notre façade et notre alibi... [...]. On disait : allez voir le Treizième* », « *Pendant très longtemps, le secteur ça a été un texte et puis il y avait un secteur drapeau, le secteur de Paumelle* » (in Fourquet et Murard, 1975). Le Treizième était le témoignage de la vitalité de la psychiatrie française.

Mais quelques années après la disparition de Ph. Paumelle en 1974, rares sont les auteurs qui évoquent son rôle essentiel et celui du Treizième, comme Michel Audisio en 1980. Bernard Durand en 1987 souligne l'oubli de Ph. Paumelle et de son œuvre.

Clé de voûte de cet oubli, se trouve effacée l'influence, certes non exclusive mais déterminante, de cette œuvre sur la rédaction de la circulaire du 15 mars 1960 qui fonde officiellement la psychiatrie de secteur (voir Chapitre 5). Plus méconnues encore sont les contributions de Ph. Paumelle dans les cercles ministériels autour des années 1970 (voir Chapitres 11 et 12).

3. Communication personnelle. Simone Paumelle est la seconde épouse de Philippe Paumelle.